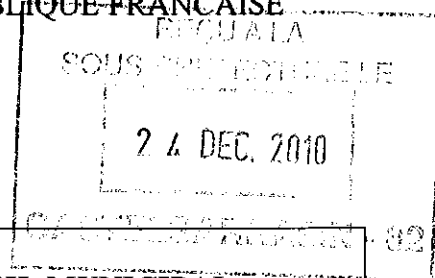


DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 décembre (23/12/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 décembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURENT, **Adjoints**,
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :
Mme Marie CAVALIÉ (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie CASTRO (représentée par Mme HEMMAMI), Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,
M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. EMPOCIELLO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT EXCUSÉS :
Mme Hélène DELTORT, **Adjoints**,
Mme. Eliane BENECH, **Conseillers Municipaux**

M. GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.

**06 – 23 Décembre 2010
ANCIEN CARMEL – CENTRE D'ACCUEIL ET DE SEJOUR – TARIFICATION DES
CHAMBRES ET DORTOIRS**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 novembre 1999 décidant de confier la gestion du Centre d'Accueil et de Séjour au Club Alpin Français,

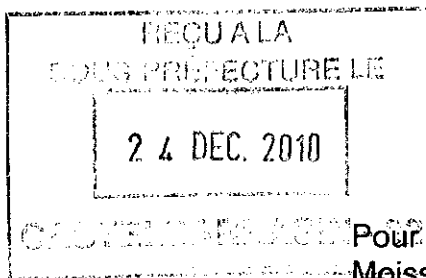
Vu la délibération n° 19 du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2005 fixant la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel ».

Considérant que la tarification des chambres et dortoirs du Centre d'Accueil et de Séjour « l'Ancien Carmel » doit être relevée.

Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré, 23 voix pour ; 3 voix contre (Mme ROLLET ; MM. ROQUEFORT ; CHARLES) et 5 abstentions (Mmes GALHO ; NICODEME ; MM. VALLES ; BENECH ; GAUTHIER)

- **FIXE** les tarifs des chambres et dortoirs, à compter du 1^{er} janvier 2011, comme suit :

	Ancien tarif en €uros	Nouveau tarif en €uros
Nuitée normale	13,40	13,70
Nuitée pèlerins	12,50	12,80
Nuitée groupe	12,50	12,80
Nuitée handicapés	15,00	15,30
Nuitée avec sanitaire privé	19,40	19,80
Enfant de moins de 12 ans et membre du Club Alpin Français	10,20	10,40
Petit déjeuner	4,70	4,80
Repas pèlerin	12,40	12,50
Repas	12,70	12,50



Pour copie conforme
Moissac le 24 décembre 2010
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :